

Déchets et gestion de crise: de la connaissance de la vulnérabilité du territoire à la prévention

Laurent Eisenlohr, Samuel Giraud et Laurent Cantégrit

CETE de Lyon

Pôle de Compétences et d'Innovation sur la Valorisation et la Gestion Durable des Déchets

La robustesse des réseaux face aux crises

DREAL Rhône-Alpes

Lyon, 28 septembre 2012



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



VALORISATION et GESTION DURABLE des DÉCHETS
prévention - planification - filière

Présent pour l'avenir

Présent
pour
l'avenir

- La tempête Xynthia (Charente-maritime, Vendée), les inondations de Draguignan (Var) ont générées un surplus de déchets et le blocage de la chaîne de gestion des déchets
- Suite à une crise majeure, (catastrophe naturelle, conflit social, etc.) il existe un besoin de retour à la normale rapide pour des raisons psychologiques et économiques
- Besoin d'un mode de gestion des déchets « en situation dégradée » afin de réduire les risques potentiels sanitaires et environnementaux



- Le Grenelle de l'environnement fait de la gestion des déchets post-catastrophe une priorité
- La directive cadre européenne sur les déchets demande la prévention et la gestion des déchets post-catastrophe
- Les plans de prévention et de gestion des déchets doivent intégrer la planification des déchets post-catastrophe⁽¹⁾
 - Enseignements tirés des situations de crises
 - Description de l'organisation à mettre en place en situation de crise et identification des zones de stockage temporaire⁽²⁾

(1) Décret du 11 juillet 2011 portant dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets

(2) Arrêté du 30 juillet 2012 relatif aux prescriptions applicables aux IC sous la rubrique n° 2719: installation temporaire de transit de déchets dont ceux issus de catastrophes naturelles



Cibler les territoires soumis à des risques

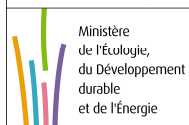
- **Maître d'ouvrage de la planification**
 - Identifier les risques sur le territoire
 - Juger le degré de vulnérabilité de la chaîne de gestion des déchets
 - Localiser des sites de stockage temporaire (hors risque)
 - Dimensionner les sites et la nature des déchets
 - Prévenir la production de déchet

- **Service de l'État**
 - Cartographie des risques
 - Identification des unités de traitement des déchets (du quai de transfert à la filière finale)
 - Capacités techniques des unités de traitement

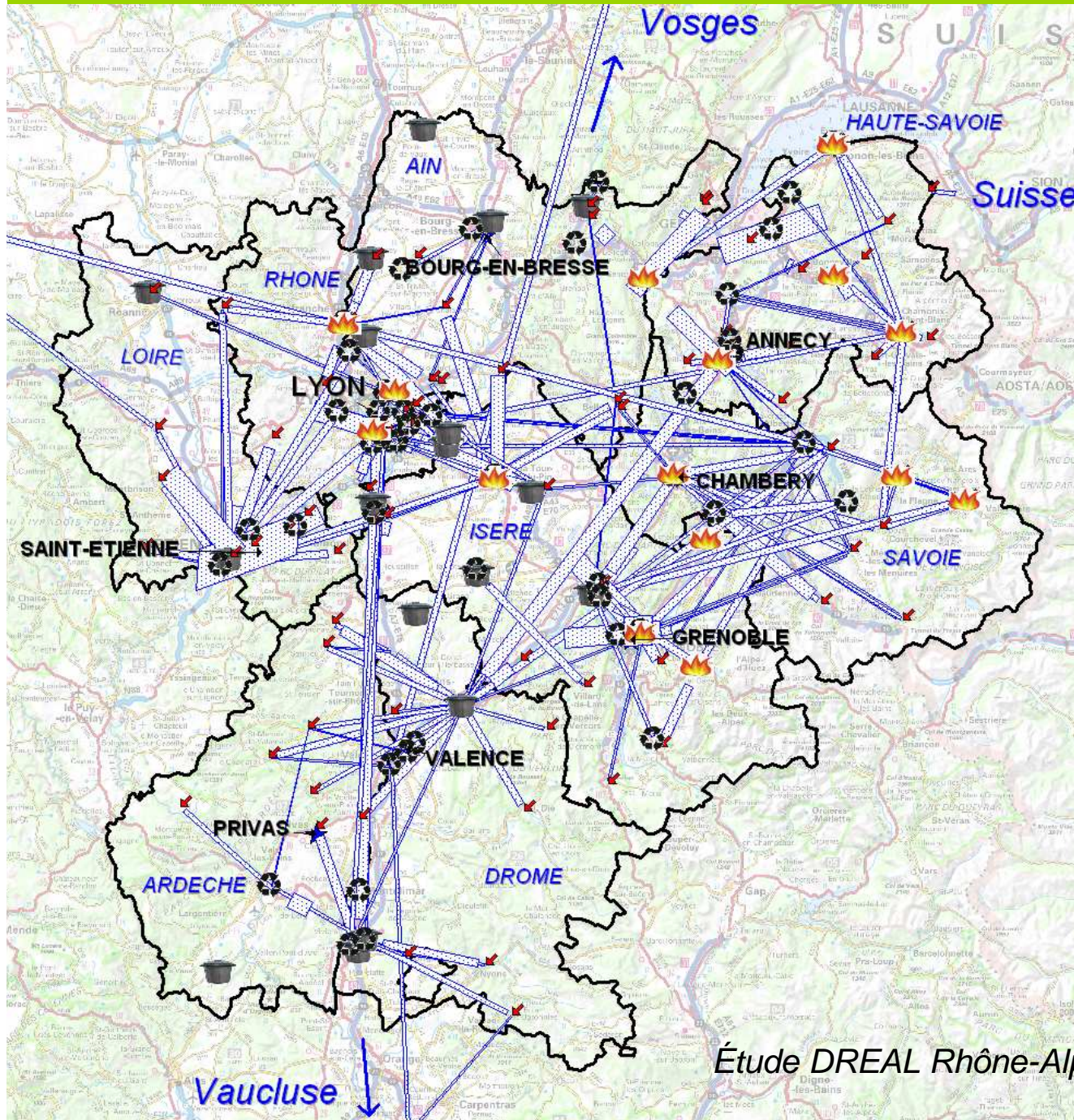
- **Entreprise**
 - plan de continuité d'activité (voir présentation Véolia Propreté)
 - prévenir la production de déchet
 - réduire la nocivité des déchets
- **Commune, intercommunalité**
 - par exemple prise en compte dans les DICRIM(1), PCS(2)
 - ambassadeur du tri
 - anticiper les marchés (intervention sur site, transport, traitement, etc.)
 - organiser un bilan post-crise

(1) Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

(2) Plan Communal de Sauvegarde



Vulnérabilité de la chaîne de gestion des déchets: application à la région Rhône-Alpes



Vulnérabilité de la chaîne de gestion des déchets non-dangereux testée par la réalisation de scénarios :

- coupure d'itinéraire
- arrêt d'unité de traitement de déchets
- augmentation importante de la production de déchets

Étude DREAL Rhône-Alpes et DGPR

Déchets et gestion de crise: organisation participative des acteurs

- Retour d'expérience: bilan sur la nature et la quantité de déchets (par ex. Grand Lyon, Ile de France et Communauté d'Agglomération d'Orléans-Val-de-Loire)
- Implication des éco-organismes (D3E⁽¹⁾, meubles, déchets dangereux, etc.)
- Diffusion de messages de prévention (ménages et entreprises)
- Réflexion inter-collectivités (coordinations)
- Couplage sur le territoire de documents d'orientation et «prescriptifs »

(1) Déchets d'équipements électriques et électroniques

